#33

LE MAG

Bénesse-Maremne

janvier-février-mars 2023

DOSSIER
VERS UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

INTERVIEW
ZEN EN SOI

ACTUS
BNS' ARTS
TRAVAUX
ESPACE GLISSE

JEUNESSE
BNS' ADO
ALSH
ANIMATION

www.benesse-maremne.fr

COMMUNE DE BÉNESSE-MAREMNE

Panneau Pocket

mairieBNS

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert :
Lundi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30
Mardi : 8h30 – 12h30
Mercredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30
Jeudi : 8h30 – 12h30
Vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30
Tél. : 05 58 72 51 38
Courriel : mairie@benesse-maremne.fr
Infos et PV des conseils municipaux en ligne
www.benesse-maremne.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 9h – 12h et 16h – 18h30
Mercredi : 9h – 12h et 14h – 18h30
Jeudi : 16h – 18h30
Samedi : 9h30 – 12h30
203, rue des Écoles
Tél. : 05 58 72 53 78
Courriel : culture@benesse-maremne.fr

SANTÉ - SOCIAL

Centre social de Capbreton :
05 58 72 70 75 – 05 58 72 70 27
Médecine du travail, planning familial, CPAM
Assistante sociale : 05 58 72 26 61
Escale Info : *05 58 41 09 51*
Une aide, une écoute et des informations sur la vie quotidienne
Centre Intercommunal d'Action Sociale : *05 58 77 23 96*
Services à la personne, Service d'accompagnement et de transport
Centre médico-social St-Vincent de Tyrosse :
MLPH (Maison Landaise des Personnes Handicapées)
CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) : 05 58 77 49 36
Médecins :
Dr Bernard Laterrade : 05 58 72 56 45
Dr Julie Pelletier : 05 58 72 52 03
Dr Anaïs Lasserre : 05 58 72 52 03

DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h toute l'année

NUMÉROS UTILES

École : *05 58 72 52 76*
Centre de Loisirs : *05 58 72 54 94*
BNS'ADO : *06 76 29 85 52*
La Poste : *36 31*
Chenil de Birepoulet : *05 58 41 04 73*
SYDEC : *05 58 42 02 00*
ADIL : *05 58 46 58 58*
MACS : *05 58 77 23 23*
Bus Yego MACS : *08 10 90 24 30*
Taxi : *06 76 04 82 98*
Police municipale : *06 73 37 74 18*

page 4

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Culture – Escale des Livres
BNS ARTs
CCAS – Don du sang
Extension de l'espace glisse

page 13

ASSOCIATIONS

Les Baladins, APE, Cadanse, Paroisse, Bénesse Forme, TCBM, Pitchouns Bénessois, Land'Danse
Interview – Zen en Soi

page 16

ÉDUCATION-JEUNESSE

École
ALSH
BNS' Ado
Pompiers Volontaires

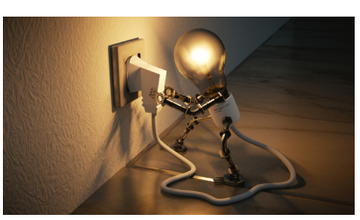

page 18

DOSSIER

Vers une meilleure efficacité énergétique

COMMUNE DE BÉNESSE-MAREMNE
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean-François Monet
RÉDACTION : Équipe municipale
MISE EN PAGE ET IMPRESSION : Commission Communication et pixartprinting
CRÉDITS PHOTO : Mairie, Associations, Freepik.com, Geneviève Bégards
MAGAZINE MUNICIPAL TRIMESTRIEL – 2200 EXEMPLAIRES – Janvier 2023

ÉDITO

L'année qui s'est achevée n'a pas permis la résolution des deux problèmes majeurs, à savoir, la pandémie de Covid et le conflit en Ukraine, dont nous allons hélas encore entendre parler durant 2023.
Ces grandes incertitudes et leurs conséquences sur l'aspect sanitaire, les productions, les approvisionnements, les transports, les boycotts, vont à nouveau marquer notre quotidien en cette nouvelle année.
C'est le résultat des effets de la mondialisation, auxquels s'ajoute quelquefois, il faut bien le reconnaître, l'opportunité pour certaines firmes commerciales d'augmenter les marges et de spéculer.
Au final, c'est le consommateur qui doit faire face au risque, à la montée des prix, aux pénuries, avec toutes les difficultés que l'on connaît sur son pouvoir d'achat.

Alors, en cette période de souhaits, nous ne pouvons qu'espérer une amélioration de la situation pour arrêter la guerre et ses souffrances, apaiser les coûts énergétiques et atténuer cette inflation galopante qui n'est pas souhaitable dans la durée.

En 2023, après les phases indispensables de concertation, d'études, d'acquisitions foncières, d'autorisations et de recherche de subventions, les principaux chantiers communaux - centre bourg, piste cyclable, zone sports - vont rentrer dans une phase opérationnelle.
Là aussi, le contexte international pèse grandement sur notre budget d'investissement, revu régulièrement à la hausse.
Arrivés à mi-mandat, nous aurons l'occasion de faire un point avec la population pour exposer les réalisations et l'avancement des projets.

De manière plus personnelle, pour certains, l'année écoulée a été difficile. Pour autant, c'est avec confiance et espoir qu'il nous faut regarder vers l'avenir.

À l'aube de cette nouvelle année 2023, les employés communaux et le conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter beaucoup de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

Bonne lecture ■

Jean-François Monet

AGENDA

JANVIER

VOEUX DU MAIRE
DIMANCHE 8 À 12H
SALLE DU FOYER RURAL
Partageons la nouvelle année ensemble

LE POLAR SE MET AU VERT
JEUDI 19 DE 18H À 20H
ESCALE DES LIVRES
Atelier d'écriture adultes/ados avec Jean-Hugues Oppel

REMISE DU PRIX DU 2ÈME DÉFI D'ÉCRITURE
VENDREDI 20 DE 19H30 À 21H30
ESCALE DES LIVRES
Entrée libre, sur réservation

DIS-MOI ET JOUE-MOI DIX MOTS
SAMEDI 21 16H30 ET 18H30
ESCALE DES LIVRES
Lecture en musique avec les élèves du Conservatoire des Landes

FÉVRIER

ATELIER NUMÉRIQUE
SAMEDI 4 DE 10H30 À 12H
ESCALE DES LIVRES
Programmation de mini robots

SILENCE ON AIME
VENDREDI 24 À 20H30
SALLE DU FOYER RURAL
La Cie Les apprentis sages

BALADINS
SAMEDI 25
SALLE DU FOYER RURAL
Auditions

MARS

SOIRÉE DANSE SBKW
SAMEDI 4
SALLE DU FOYER RURAL
Danse Salsa Bachata Kizomba, West Cost Swing

ATELIER NUMÉRIQUE
SAMEDI 11 DE 10H30 À 12H
ESCALE DES LIVRES
Atelier sur l'astronomie en 3D

LES CONTES DE MÈRE NATURE
DIMANCHE 12 À 16H
SALLE DU FOYER RURAL
Spectacle conté

LA FRESQUE DU CLIMAT
SAMEDI 18 DE 9H30 À 12H30
SALLE DU FOYER RURAL
Atelier autour du changement climatique

ESCALE DES LIVRES - PROGRAMME

ATELIERS

LIS TES RATURES
Jeudi de 18h à 20h
06/01, 17/02 et 17/03
Atelier d'écriture adultes et ados pour débutants et initiés.

ATELIERS DE BABETTE
28/01 : Poupées «Quitapenas»
A partir de 6 ans
18/02 : Calendrier permanent
A partir de 7 ans
18/03 : Poésie de papier
Ados/adultes

ATELIER THÉ COMME TRICOT
Lundi de 18h à 20h
16 et 30/01, 13 et 27/02, 13 et 27/03
Atelier de partage et d'initiation au tricot/crochet et couture. Gratuit sans réservation.

ATELIERS NUMÉRIQUES
Samedi 4/02: *Programmation de mini robots*
Samedi 11/03 : *un atelier sur l'astronomie en 3D : réalisation d'hologrammes et d'anaglyphe...*

Les ateliers enfants sont gratuits sur réservation par mail à culture@benesse-maremne.fr

ANIMATIONS - NUITS DE LA LECTURE

LE POLAR SE MET AU VERT
Jeudi 19 janvier
De 18h à 20h
Escale des Livres
Atelier d'écriture adultes/ados avec Jean-Hugues Oppel. Gratuit. Inscriptions par mail.

REMISE DU PRIX DU 2ÈME DÉFI D'ÉCRITURE
Vendredi 20 janvier
De 19h30 à 21h30
Escale des Livres
Lecture de textes autour de la peur façon décalée en partenariat avec l'Académie Voltaire. Entrée libre A partir de 4 ans. Réservation par mail.

DIS-MOI ET JOUE-MOI DIX MOTS
Samedi 21 janvier
À 16h30 et à 18h30
Escale des Livres
Lecture en musique avec les élèves du Conservatoire des Landes sur le thème du temps. Gratuit. Tout public. Réservation par mail.

AUTRES ANIMATIONS

SILENCE ON AIME
Vendredi 24 février
20h30
La Cie «Les apprentis sages»

PRINTEMPS DES POÈTES
Samedi 18 mars
De 19h à 20h30
Soirée apéritif-lecture autour des textes et poésies de Christian Bobin.

EXPOSITION

DOUCEUR DE PASTEL
Lionel Alletru
Janvier - Février
Escale des Livres
Tout public.

ESCALE DES LIVRES

Début d'année 2023

Toute l'équipe de l'Escale des Livres vous présente ses meilleurs voeux !
Au programme pour les trois mois à venir : des animations pour la *Nuit de la lecture, le mois de la poésie et des lectures musicales*, des ateliers numériques et bien sûr nous continuons à créer du lien grâce aux ateliers d'écriture, aux ateliers créatifs et aux ateliers tricot. La porte est toujours ouverte si vous avez envie de nous rejoindre pour des moments de pure convivialité ! ■

BOÎTE À LIVRES

La boite à livres est revenue sur la place du village !

Elle a été fabriquée et posée par le service technique de la commune que nous remercions pour cette belle réalisation.
Vous pouvez y déposer les livres que vous souhaitez partager en ayant soin de choisir des ouvrages qui soient en *bonne santé*, c'est à dire exempts de taches, trace d'eau ou moisissure. Par respect pour les futurs lecteurs, il est important de porter au recyclage en déchetterie les livres sales et jaunis, merci de ne pas les *abandonner* dans la boîte à livres.

Cette boîte à livres est la vôtre, merci pour vos partages, bonne lecture à tous ! ■

NUIT DE LA LECTURE

Les mots font frémir parfois plus fort que la réalité... Dans le cadre du **Polar se met au vert** et les **Nuits de la lecture**, Jean Hughes Oppel, auteur de romans noirs vous invite à prendre la plume et à libérer des mots glacés... ou pas...
Public ados/adultes – Atelier en partenariat avec la Médiathèque de Capbreton. ■

Le 19 janvier de 18h à 21h à L'Escale des Livres

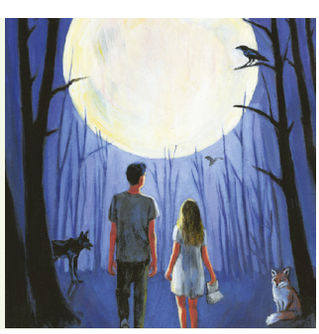

Marathon JO 2024

Vincent Labarrère, Valérie Labarrère et Audrey Legain, tout 3 bénessois et coureurs à l'École Athlétisme de Capbreton, participeront au Marathon pour tous 2024. Tirés au sort grâce au challenge *Place de la Bastille*, nos 3 champions vivront au plus près l'aventure des Jeux, en se mettant dans la peau des athlètes olympiques, sur le même parcours que le marathon olympique. Il est encore possible de les rejoindre en obtenant un dossard en suivant le lien ci-dessous et pourquoi pas avoir la chance de fouler le mythique parcours olympique ! ■

https://club.paris2024.org/fr/marathon

PARIS 2024

BNS' ARTs

Graines d'artistes

Cette année, le thème de l'exposition artistique BNS arts « les quatre éléments » a fortement inspiré une vingtaine d'enfants du centre de loisirs.

Accompagnés de Margaux, les grands ont réalisé une belle fresque collective qui a trouvé une digne place parmi les oeuvres exposées. Les petits, encadrés par Marie, se sont patiemment appliqués à colorier leur joli tableau pour un rendu vraiment très réussi.

Un grand bravo à Anaïs, Alix, Darren, Eléna, Elisa, Eugénie, Julia, Giulia, Louise, Lucas, Maël, Maëlle, Mathis, Matys, Mila, Mila, Mylan, Naya, Owen et Paolo, , Mila ! ■

PREMIERS SECOURS

Dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques 2024, notre village a été sélectionné afin d'accueillir des manifestations sportives ou culturelles réparties au sein du département suivant un projet national défini. Des aides seront accordées en rapport direct avec les demandes proposées. À ce sujet le 8 décembre dernier, la salle du Foyer Rural fut le cadre d'une formation aux premiers secours sous l'égide de la Protection Civile des Landes.

Les 10 participants présents, dirigeants, sportifs ou éducateurs ont été très satisfaits de leur journée et sont tous repartis avec leur diplôme sécurisant et indispensable pour conduire leurs activités sportives en toute quiétude.

Des initiations et des formations aux premiers secours seront régulièrement proposées par la municipalité. ■

CCAS : VIA TRAJECTOIRE

Vous avez **plus de 60 ans** et besoin d'une maison de retraite médicalisée (EHPAD), d'une résidence en autonomie, d'un accueil de jour ?

ViaTrajectoire est un portail d'orientation qui vous permet de faire votre demande en ligne, de transmettre votre dossier à votre médecin traitant et de suivre l'avancement de votre dossier. Il est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social, les Régions et les Conseils Départementaux.

Le site ***ViaTrajectoire*** propose à toute personne qui cherche une place en maison de retraite :

- un annuaire national des maisons de retraite,
- une aide à la recherche des établissements répondant à vos critères,
- le formulaire unique national de demande d'admission,
- la transmission sécurisée des données médicales. ■

https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/

En cas de difficulté vous pouvez vous adresser au CLIC : *05 58 77 49 36*

TRAVAUX

Rénovation et économie énergétique

Suite au diagnostic de l'économe de flux de MACS, la commune s'engage dans la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments de la commune.

Le premier bâtiment concerné sera celui du centre de loisirs pour lequel la commune a choisi la société ZABAL qui changera l'ensemble des menuiseries. Un plan d'action a été mis en route avec cet économe de fiux afin de contribuer à une diminution de nos coûts énergétiques (Voir dossier page 18). Dans le même souci d'économie, le Conseil Municipal a décidé de diminuer le nombre d'illuminations de Noël.
Au cours de l'année 2023, les candélabres de la *rue du petit poutch* et de la *rue des mimosas* seront remplacés par éclairages à LED. Auparavant le SYDEC sera chargé d'enfouir les divers réseaux aériens de ces mêmes rues. La participation communale à l'enfouissement des réseaux s'élève à 177 000€. ■

Assainissement

Le réseau d'assainissement sera étendu dans le quartier *Campot Carrere* afin de connecter plusieurs maisons situées en bordure de la route de Capbreton. Ces travaux sont prévus au cours de l'année 2023. ■

Antenne Route de Capbreton
85 mètres de canalisations gravitaires
Participation communale : 60 000€ HT

Voirie

Grâce au plan pluriannuel de pérennité des voiries de MACS les enrobés des *chemin du Duc* et *de l'Aiguillon* ont été rénovés cette année, en 2023 la *route d'Orx* devrait être refaite à son tour.
L'aménagement de deux écluses et une chicane sur la *route de Sarraillot* ont permis une baisse significative de la vitesse de circulation sur cet axe. ■

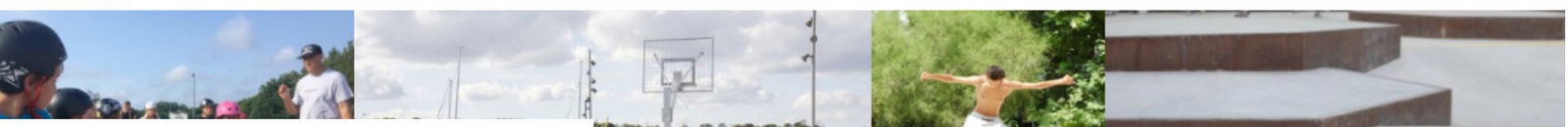

BUDGET PARTICIPATIF

Extension de l'espace glisse

Après réflexion et consultation des citoyens, l'équipe municipale a validé une extension de son skatepark (bowl) par une aire de street : parcours d'obstacles avec des modules reproduisant l'univers urbain, terrain de jeux pour le skate, mais aussi le roller, la trottinette ou le BMX.

La maîtrise d'oeuvre du projet a été confiée à la société **Hall 04**, spécialiste en la matière, concepteur du bowl sur la commune et à l'origine de nombreux skateparks en France.

Cette extension d'environ 600m² prendra place le long du fronton et s'intégrera sur la zone par des liaisons, des cheminements et des zones d'échanges avec les différents utilisateurs (bowl, city stade...).

Une piste bosselée en terre d'environ 150m² avec un revêtement stabilisé sera créée à l'arrière de l'aire de street pour la pratique du BMX et du VTT afin de répondre à la demande des lauréats du projet participatif jeunes.

Enfin, des merlons végétalisés viendront isoler visuellement et phoniquement le voisinage proche.

Le début des travaux est prévu début d'été 2023 pour une livraison à la fin de l'année. ■

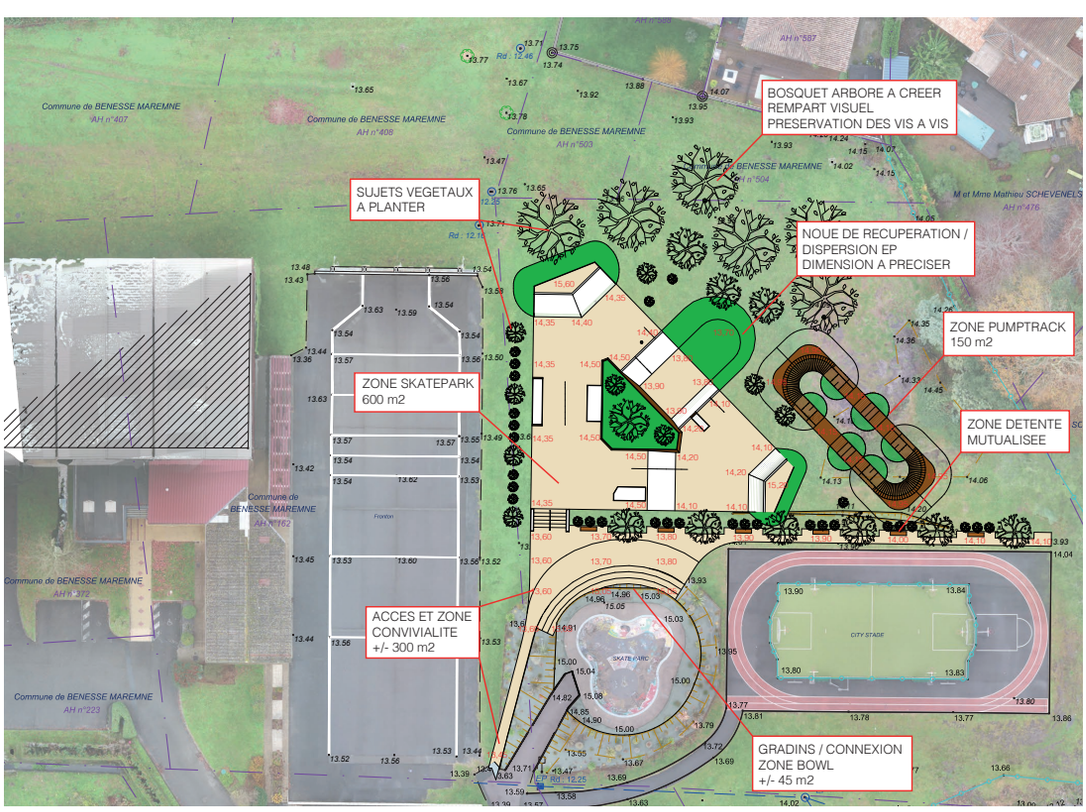

600
mètres carrés
d'extension

150
mètres carrés
de pumptrack

été 2023
début des
travaux

300k€
budget
approximatif

LE PROGRAMME SKATEPARK

RÉNOVATION DU BOWL EXISTANT

Le bowl, construit en 2012, présente un état d'usure normal nécessitant une phase d'entretien qui consiste à effacer les graffitis, procéder au micro-ponçage des surfaces de roulement et au remplacement des margelles.

EXTENSION DU SKATEPARK

Le projet initié en 2013 comprenait 2 tranches dont la 1ère correspondait à la réalisation du bowl, et la 2ème à une extension de la zone *Street* afin de proposer un skatepark complet, en accès libre, polyvalent et ouvert à tous (tous publics et tous usages).
Cette 2ème tranche consiste donc à créer une aire de *Street* conforme aux attentes des usagers et correctement dimensionnée pour l'organisation d'événements FFRS (Fédération Française de Roller & Skateboard) de type départemental et régional.
Avec une capacité d'accueil de 15 à 20 personnes maximum, le *Street* aura la possibilité de recevoir des séances pédagogiques (pratique fédérale), à hauteur de 3 groupes de 8 élèves accompagnés par 3 encadrants.

CRÉATION D'UNE PISTE VÉLO TYPE « CHEMINEMENT DYNAMIQUE » OU « PUMPTRACK »

L'objectif est de créer une piste d'apprentissage au pumptrack dédiée aux plus jeunes publics.

CRÉATION D'UNE ZONE DE CONVIVIALITÉ MUTUALISÉE

L'espace mutualisé entre le skatepark, le City stade et le Pumptrack va être aménagé avec un cheminement stabilisé, des bancs, des poubelles ainsi que des plantations.
Un bosquet va également être planté entre la zone sportive et les habitations.

La démarche d'extension du skatepark et de structuration de l'ensemble des équipements présents sur zone (city-stade, jeux pour enfants, skatepark, pumptrack, mur de pelote) s'inscrit dans un concept plus large de *design actif* ayant pour but de renforcer l'attractivité du site afin de stimuler l'activité physique et sportive libre et spontanée pour tous :

- Accès libre
- Mixité des usages et des usagers / Inclusion
- Attractivité et conformité aux attentes des usagers (concertation) / Incitation à la pratique sportive
- Qualité paysagère ■

DON DU SANG

Si vous avez entre 18 et 70 ans, vous pouvez donner votre sang les **12 janvier, 13 janvier, 22 mars et 23 mars** à la salle des fêtes de Capbreton entre 15h et 19h. Au préalable n'oubliez pas de prendre un rendez-vous sur : *https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/*

Que vous soyez donneur ou non, l'association Intercommunale pour le don du sang vous recevra lors de son assemblée générale le **jeudi 12 janvier à 18h30 au 1er étage de la salle des fêtes de Capbreton.** Aidez-nous à maintenir notre éthique : ***volontariat, anonymat, bénévolat, absence de profit***.
La situation est critique, surtout en période festive. ■

Contact : 05 58 72 50 38 ou 06 32 10 07 55
EFS Biarritz : 05 59 22 08 58.

LE CARNET

NAISSANCES

04/10	BASTIDE DUSSES Valentin, Pierre
26/10	FESANCIEUX Justine
01/12	TIRADO Livia
14/12	LISOIR ETCHETO Noah

MARIAGES

15/10	TOLLETER Stéphane et QUESNOT Séverine

PACS

24/10	BARBOSA MARTINS Alvaro et DA COSTA Sandrine
08/12	DESCACQ Maxime et FIEUX Camille

DÉCÈS

04/10	SARRADE André
12/10	GACHEN Georges
24/10	SIMOES LAVRADOR Mario
02/11	LAFFOURCADE Alain
30/11	KERFACI Mayouf
06/12	MAURY Patrick
09/12	PUYO née GOALARD Simone
10/12	MAISUÈCHE Joséphine
12/12	LARTIGAU née BEAUSSIN-RAZEL Monique

Dans le cadre du respect de la vie privée, seules les informations dont les familles ont autorisé la publication, figurent dans le carnet.
Cette liste n'est donc pas exhaustive.

URBANISME

Projet d'aménagement du centre-bourg

Dans le cadre de ce projet, la municipalité, qui après concertation avec les habitants, a une idée précise des aménagements à réaliser, a choisi la procédure adaptée restreinte avec remise de prestations, qui est beaucoup moins formalisée que le concours.

CHOIX DÉFINITIF DE LA PROCÉDURE

Plusieurs options sont possibles pour entériner les choix d'aménagement.

▶ **Le concours** : Le concours est une procédure par laquelle le pouvoir adjudicateur choisit, après mise en concurrence et avis du jury, l'un des candidats pour lui attribuer un marché. Cette procédure est utilisée dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture et de l'ingénierie ou des traitements de données.

▶ **L'appel d'offres ouvert ou restreint** : L'appel d'offres ouvert ou restreint est la procédure par laquelle le pouvoir adjudicateur choisit l'attributaire sans négociation. L'appel d'offres est ouvert lorsque tout opérateur économique peut remettre une offre. L'appel d'offres est restreint lorsque les offres sont remises par les seuls opérateurs économiques qui y ont été autorisés après sélection.

▶ **La procédure adaptée ouverte ou restreinte** : La procédure adaptée s'applique lorsque le montant du besoin est inférieur à certains seuils pour les collectivités locales (2 150 000€) ainsi que pour certains marchés allotis mentionnés à l'article 27 du CMP (Code des Marchés Publics).

La sélection du lauréat pourra se faire en deux temps :

▶ Le choix de trois candidats appelés à concourir sur les bases des compétences, références et moyens.

▶ Le choix du lauréat sur la base de références significatives et d'une note méthodologique présentant les intentions ainsi que les compétences des membres de l'équipe son organisation et les moyens que l'équipe prévoit de mettre en place pour répondre à la spécificité du projet. Les deux candidats non retenus seront indemnisés pour leurs prestations.

TRAVAUX HORS MARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

▶ **Le projet HSA (Maison médicale + logements)**

Le permis de construire en cours d'instruction va être délivré début 2023. Le début des travaux est prévu pour septembre 2023 et la livraison pour la fin d'année 2024.

▶ **Le projet de construction de la nouvelle mairie et des Halles**

Il sera lancé au milieu de l'année 2023 en vue d'obtenir un avant projet sommaire qui va permettre d'acquérir un coût approximatif de ces ouvrages et d'étudier la faisabilité budgétaire. ■

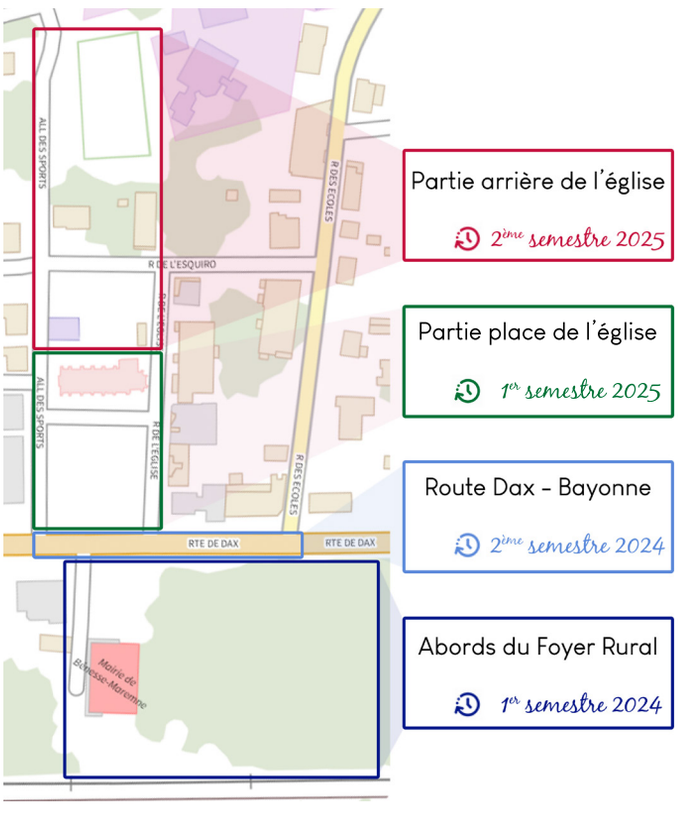

CALENDRIER D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

16/12/22	Lancement de la consultation d'équipes de maîtrise d'oeuvre avec prestations. Consultation des participants à la concertation.
18/01/23	Remise des candidatures.
18/01/23 au 26/01/23	Analyse des offres et choix de 3 candidats pour présenter un projet.
26/03/23	Remise des offres des candidats soumissionnaires.
26/03/23 au 8/04/23	Analyse des offres et concertation.
24/04/23 au 29/04/23	Négociation sur les propositions. Choix du lauréat.
15/05/23	Notification du marché de MO.
15/05/23 au 30/05/23	Détection et relevé des réseaux existants pour plan de récolement.
15/05/23 au 15/10/23	Réalisation de l'avant- projet et dépôt des dossiers de permis d'aménager. Concertation publique.
15/10/23 au 31/03/24	Instruction des dossiers de permis d'aménager, approbation et délai de recours des tiers.
15/10/23 au 31/12/23	Établissement du projet définitif et du dossier de consultation des entreprises.
01/01/24 au 01/03/24	Consultation des entreprises.
Mars 2024	Début des travaux.

PISTE CYCLABLE CAPBRETON

Un avant-projet conforme à ce qui nous avait été annoncé a été présenté à la commune par les services techniques de MACS. Après examen en commission, une observation importante a été formulée en retour. Elle concerne le tracé prévu au niveau du bassin de rétention des eaux pluviales de l'autoroute A63.
La voie douce prévue longe ce bassin à l'ouest, dans une zone très marécageuse et nous avons proposé de passer plutôt à l'Est, entre l'autoroute et le bassin. Cette solution nous semble beaucoup plus économique et écologique.
Nous sommes conscients qu'elle ne correspond peut-être pas au standard foncier de VINCI pour ce type d'ouvrage car notre solution coupe l'emprise foncière de l'autoroute mais nous espérons que le bon sens primera.
La possibilité d'avoir cette voie douce réalisée pour l'été prochain est toujours l'objectif de la commune et de MACS mais il va falloir faire très vite. ■

LE SECTEUR ARRIET

C'est le poumon économique de la commune et il suffit de passer sur la *route de Capbreton* pour se rendre compte de son évolution rapide qui ne fait que commencer. Les permis de construire ou d'aménager de tous les projets sont tous délivrés ou en passe de l'être. L'année 2023 verra tous les chantiers démarrer en vue de leur livraison pour 2024-2025 :

▶ **Derrière LIDL / Projet privé**

Les cellules artisanales ont été livrées et dans le premier semestre 2023 vont commencer les travaux de construction de l'entrepôt GEDIMAT et du garage LOTUS.

▶ **Projet privé ZELAIA / Route de Houdin**

Les travaux de construction ont commencé et la commercialisation va bon train, aux dires du promoteur, malgré le contexte économique un peu compliqué. La situation privilégiée fait qu'une vingtaine d'activités, diverses et variées, se sont déjà positionnées dans les bâtiments situés à l'entrée de la zone, au niveau du giratoire de la route de Capbreton.
La quinzaine de cellules artisanales, sont à peine commencées qu'elles ont déjà toutes été retenues.
Les projets BNS EAU et IDEA BOIS devraient commencer durant le deuxième trimestre 2023.

▶ **Devant DARTY**

La construction de l'aire de covoiturage devrait commencer, d'après VINCI, au mois d'avril 2023 ainsi que l'aménagement de l'anneau du giratoire en sortie d'autoroute.
Les aménagements paysagers de l'ensemble du site seront réalisés à l'automne 2023.

▶ **Dans l'actuelle zone d'Arriet**

De nouveaux projets privés ou portés par MACS devraient voir le jour en 2023. ■

LA RÉVOLUTION DU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

La loi climat et résilience d'Août 2021 amènera les collectivités à ne plus consommer d'espaces naturels, agricoles, et forestiers en 2050.
Jusque-là, elle oblige à une réduction d'au moins 50 % des consommations de ces espaces d'ici à 2031, puis de manière plus conséquente les années suivantes, afin d'aboutir à cet objectif extrêmement vertueux en 2050.
Pour toutes les communes, cela va se traduire par un changement radical dans la manière d'urbaniser, avec moins d'offres de terrains constructibles, des terrains partagés et plus modestes, une incitation au regroupement dans le milieu urbain, avec des logements collectifs et la réhabilitation d'anciennes maisons, et de friches.
Nous allons devoir piloter nos politiques en tentant de concilier des vents contraires tels que : attractivité de notre territoire et sobriété foncière, densité et acceptabilité, bâtiment collectif et adaptabilité à différentes collectivités, logement des publics à faibles moyens et le prix des constructions...
C'est pourquoi, dès à présent, la communauté de MACS anticipe cette échéance de manière à ne pas trop subir les conséquences de cette loi.
Des urbanistes et aménageurs vont nous permettre de travailler sur les formes urbaines adaptables, qualitatives et acceptables aussi bien sur le littoral que dans des villages à l'intérieur des terres mais aussi sur les futures mobilités.
L'établissement public CEREMA nous secondera sur l'analyse de la qualité des sols afin de déterminer leurs meilleurs usages : régulation du cycle de l'eau, réservoir de biodiversité, usage agricole, ou préconisation d'urbanisation.
L'étude portera également sur le tissu urbain afin de renaturer des sites, et de lutter contre les îlots de chaleur.
Enfin l'agence bayonnaise AUDAP, aura l'indispensable mission de nous aider à communiquer et à expliquer les effets de cette loi auprès des élus et des citoyens.

Retrouvez toutes les informations de la Communauté de Communes sur :
www.cc-macs.org

LES PROJETS DANS LA ZONE URBAINE

Les trois zones OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation)

▶ La *zone de Lavielle* (*rue Maysonnave*) est en cours d'achèvement et en partie habitée.
▶ La *zone du Haou* (*route d'Angresse*) vient d'obtenir le permis d'aménager et les travaux commenceront vraisemblablement dans le deuxième trimestre 2023.
▶ La *zone de Loriot (Cimetière)* dont le permis d'aménager est ancien verra ses travaux de VRD débuter dans le premier trimestre 2023.
Après avoir reçu en début d'année 2022 des riverains inquiets par rapport au trafic généré par ce projet, une étude de circulation a été réalisée, étude qui a fait ressortir que les craintes invoquées n'étaient pas fondées.
Une réunion d'information s'est tenue le 28 octobre 2022 et la trentaine de participants qui y a assisté a obtenu des réponses, essentiellement par rapport à la mitoyenneté de ce projet avec leur propriété et la sécurité liée à la circulation.
En résumé :
▶ Le tracé des voies nouvelles sera accompagné d'aménagements de sécurité, voie douce, chicanes, passages surélevés,...
▶ Cette voie ainsi que les voies adjacentes seront inscrites en zone 30 (entre Aldi et le giratoire à l'entrée de *Saint Joseph* et *chemin du Pont*). L'ensemble de ce tracé sera équipé d'aménagements physiques pour assurer une circulation apaisée de manière provisoire pendant la durée du chantier et d'une manière définitive à l'aboutissement des travaux prévue fin d'année 2024.
▶ La voie *chemin du Pont* va être réaménagée depuis la *route de Sarraillot*, travaux en partie financés par la taxe d'aménagement majorée mise en place pour le projet en 2020.
▶ Une information aux propriétaires riverains des voies sera réalisée afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour améliorer le stationnement dans l'emprise de ces voies.
▶ L'accès au chantier à partir du lotissement *Saint Joseph* sera fermé pendant toute la durée du chantier de construction (voies et habitations). ■

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUi, après deux modifications, donne assez satisfaction dans son application quotidienne notamment en matière de densité urbaine. Une troisième modification visant de petits ajustements est en cours et elle sera suivie d'une révision, procédure plus lourde, qui sera vraisemblablement lancée dans le courant de l'année 2023 et s'étalera sur plusieurs années. Pour vos projets futurs, assurez-vous qu'ils sont réalisables en contactant le service urbanisme. Ils seront ainsi répertoriés et éventuellement pris en compte dans les prochaines évolutions dans la mesure où ils sont compatibles avec les choix municipaux. ■

ZEN EN SOI

L'équipe du MAG a rencontré l'association Zen en Soi représentée par Fabienne Bats, trésorière, et Audrey Knochel, enseignante. Nous donnons la parole à Audrey, professeure de yoga au sein de l'association.

Pouvez-vous nous décrire votre association ?

L'association Zen en Soi propose des cours de yoga inspirés d'autres techniques de bien-être. Nous sommes 3 enseignantes avec chacune nos propres sensibilités. En ce qui me concerne, j'ai une formation hatha yoga qui est axée sur l'équilibre entre bien-être mental, psychique et physique. J'ai également pratiqué et reçu d'autres enseignements comme le chi gong ou la sophrologie. Chacun s'inspire de ce qu'il a appris pour le transmettre. Les cours zen en soi sont principalement axés sur la recherche d'un équilibre, par la respiration, la détente, l'entretien du corps, des articulations et des muscles. La respiration a un effet très intéressant pour détendre les muscles et le système nerveux avec pour finalité l'apport du calme ce qui va permettre d'être plus disponible pour travailler physiquement.

149 adhérents

... « je ne suis pas souple je ne peux pas venir », au contraire ! Le yoga s'adapte à chacun !

Quand a été créée l'association et pourquoi ?

En 2013 à Soustons, j'étais déjà animatrice dans une autre association. Cela s'est fait naturellement car dans le même temps je me formais à titre professionnel au yoga. Il y avait ce besoin à Bénesse d'une section yoga, nous sommes allés rencontrer la mairie qui nous a proposé d'ouvrir un cours, de fil en aiguille les choses se sont développées. On a commencé avec des séances d'une heure sur Bénesse, puis il y a eu une demande sur Azur. Maintenant nous avons 2 heures de cours par semaine sur Bénesse.

Quelles sont les animations proposées au sein de l'association?

En dehors du classique repas de l'assemblée générale, on s'associe à tout ce qui est proposé par la municipalité comme par exemple le Téléthon ou Octobre rose. Nous avons dédié des séances à Octobre rose avec des dons envoyés aux associations. On essaye de suivre la saisonnalité et l'actualité pour adapter les thèmes des séances. Nous participons aussi à la Semaine Bleue où nous accueillons des personnes pendant nos séances. Durant le Covid nous avons publié des cours sur *youtube* pour nos adhérents et nous proposions des séances en visio par Zoom, ainsi que des jeux concours, et bien d'autres choses...
Nous avons repris les cours en plein air après les confinements et les adhérents sont revenus.

À qui sont dédiées les séances ?

Nous avons des nouvelles demandes régulières, nous prenons les inscriptions tout au long de l'année. Des fois on peut entendre « *Je ne suis pas souple je ne peux pas venir* », au contraire, le yoga s'adapte à chacun. Dans nos formations nous avons cette pédagogie pour nous adapter, il n'y a aucune situation d'échec. Même si on fait très peu à son niveau, le yoga agira. Des choses bougent dans le corps, on ramène l'attention dans le corps, dans le moment présent. En résumé, nos séances sont pour tout public, pour tout âge et toute condition physique !

Quels sont les projets pour les années à venir ?

Maintenir la bonne ambiance et l'esprit convivial au sein de l'association. Nos séances évoluent car nous sommes en formation continue. Nous souhaitons toujours apporter quelque chose de nouveau. Nos cours sont hebdomadaires toute l'année hors vacances scolaires et nous proposons des mini stages de 2 heures un dimanche matin par mois. Ces mini stages se déroulent à Soustons. Nous souhaitons aussi prolonger les séances en plein air quand le temps le permet.

Souhaitez-vous transmettre un message en particulier ?

Venez pratiquer le yoga ! Venez essayer, nos sessions sont ouvertes à toutes et à tous ! ■

www.zen-en-soi.fr

ASSOCIATIONS

APE

L'association des parents d'élèves vous souhaite ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2023. Sur cette fin d'année 2022, l'APE a réalisé plusieurs dons au profit de l'école :

▶ L'APE a financé, à hauteur de 1 200€, la participation de toutes les classes à un spectacle au cours de l'année scolaire.

▶ Un don de 250€ par classe pour que les enseignants puissent réaliser les projets de leur choix avec leurs élèves. Soit un don de 3 250€ au total.

Finalement, ce sont 4 450€ qui ont été versés à l'école en cette fin d'année 2022.

Nous remercions tous les parents ayant réalisé des commandes de chocolat et nous vous donnons rendez-vous prochainement à l'école pour un moment de partage autour d'une vente de gâteaux. D'autres actions sont également prévues au cours de cette année 2023. A très bientôt ! ■

apebenesse@gmail.com

LES BALADINS

L'association les Baladins est heureuse cette année de voir le nombre des adhérents augmenter pour le bonheur de Mimi, Momo et Matthieu. Il est agréable de voir notamment les enfants le sourire aux lèvres découvrir, le solfège, les instruments de musique et participer à la chorale. Chaque répétition qui a lieu, les vendredis et samedis, est un moment de plaisir pour les grands et les petits. L'orchestre est composé de quelques adultes et de musiciens débutants et chevronnés qui sont heureux de jouer chaque vendredi à 19h. Venez les découvrir le 25 février 2023 au Foyer rural de Bénesse pour l'audition. C'est un moment privilégié pour tous, l'occasion de montrer l'avancée de leur apprentissage musical. ■

lesbaladins40@gmail.com

CADANSE

L'association Cadanse est toujours présente cette année pour les cours de moderne jazz et classique pour enfants à partir de 3 ans.

Une démonstration a eu lieu le mardi 13 décembre au foyer avec tous les élèves et vous les retrouverez fin juin pour leur spectacle de fin d'année sur le thème d'*Alice aux pays des merveilles* au mur à gauche.

Nouveauté en janvier Perrine rejoindra Carole pour faire découvrir aux élèves le street jazz. ■

Carole 06 37 26 21 05

PAROISSE & RELAIS PAROISSIAL

La nef de l'église a résonné de belles musiques en deux occasions dernièrement. Ce furent d'abord les instrumentistes de La Bénessoise qui s'y sont retrouvés pour honorer la sainte patronne des musiciens, Cécile. Ils se sont produits durant la messe du samedi soir 19 novembre apportant leurs notes de fête au rassemblement anticipé du dimanche ; ils se sont attiré le concours de l'organiste de la célébration, Eddy, qui s'est joint à eux dans certaines partitions. L'assemblée s'est quittée sur une dynamique *Oh Happy Day*, un beau jour pour la Bénessoise qui fêtait la Sainte Cécile, patronne des musiciens.

Le dimanche après-midi 4 décembre, c'était au tour de l'ensemble Les Bénestrels de proposer un concert, cette fois dans le cadre du Téléthon.

L'une et l'autre de ces formations nous ont procuré d'agréables moments tant par la qualité musicale que par la joie manifeste que leurs membres ont de jouer ensemble. Dans l'une et l'autre on note aussi le souci d'intégrer de jeunes pousses qui découvrent ainsi le plaisir de se produire dans un groupe. Merci à tous. ■

ASSOCIATIONS

TCBM

La saison tennistique est lancée. Les 2 équipes hommes ont participé à la coupe d'automne +35 et l'équipe 1 a remporté la finale contre Aire Sur Adour. Bravo à eux !
La coupe d'Hiver a également démarré et ce sont 5 équipes qui sont engagées (2 hommes, 1 femme et 2 équipes 11/12 ans). Nos jeunes prennent goût à la compétition car 6 d'entre eux sont également inscrits au championnat des Landes.
Le TCBM a également accueilli pour la première fois pendant les vacances de la Toussaint, « En avant les Filles » et a accueilli environ 40 jeunes filles qui ont fait des matchs toutes l'après midi sous le soleil, dans une ambiance détendue. Encore un énorme MERCI à Thomas, notre BE, ainsi qu'à tous nos bénévoles sans qui nous ne pourrions organiser tout ça. ■

PITCHOUNS BÉNESSOIS

Cette année encore le vide grenier organisé par l'association a été une grande réussite. Grâce à cela nous proposons un spectacle de Noël, pour les enfants (ainsi que leurs parents, frères et soeurs), des assistantes maternelles qui adhèrent à l'association.
Nous avons pu acheter beaucoup de nouveaux jouets, matériel. Nous sommes également en lien avec l école maternelle afin de faire des rencontres pour faciliter l'entrée à l école des enfants. Une soirée carnaval est prévue Mars 2023. L'association permet aux assistantes maternelles et aux enfants de se retrouver les lundis, mardis et vendredis matin dans une salle du centre de loisirs autour d'activités variées. ■

BÉNESSE FORME

L'association Gymnastique Volontaire Bénesse Forme propose 2 séances les mardis et mercredis de 19h15 à 20h15 à la salle du foyer rural.
Vous avez la possibilité d'assister à 2 séances d'essai gratuites. ■

Fabienne 06 17 55 24 71
Bernadette 06 13 77 19 42

LAND'DANSE

Nous organisons une soirée danse SBKW au foyer rural le samedi 4 mars. Cette soirée sera animée afin de pouvoir danser la Salsa Bachata Kizomba et West Coast Swing. Des cours auront lieu en fin d'après-midi et en début de soirée. ■

LISTE DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

Vous trouverez dans cet encart la liste des associations du village recensées au 1er Janvier 2023. ■

Animations

Comité d'Animation du Guillebert
Foyer rural
Les mayés
Regain (Les ainés)

Sport

ACCA
Amicale Pétanque
Bénesse Team Bad
Basket Océan Côte Sud
Krav Maga Vision Max
Pelote Lous Esquiros
Tennis Club BM

Danse / Bien être

AGV Séniors
American Legend
Bénesse Forme
Cadanse
Land'Danse
Le buffle d'argent
Sport Santé Énergie
Zen en soi

Enfance

APE (parents d'élèves)
Les bibouilles
Les pitchouns Bénessois
MAM Les p'tits Landais

Environnement

Bénesse Environnement
On peut se planter

Musique

Batterie fanfare Cantebroy
Harmonie «La Bénessoise»
La maison Dakoté
Les baladins

Autres associations

Alouette de Maremne
Bruyères Bénessoises
Catéchèse
CUMA (Coop Agricole)
Notre Dame du Salut
Photo Club Bénessois
Protection civile
UBAC (anciens combattants)

Contacts

Toutes les coordonnées disponibles sur notre site web rubrique
> Vie Locale
> Associations

Renseignements
asso@benesse-maremne.fr

ALSH

Les enfants ont des talents !

Les prochaines vacances d'hiver emmèneront les enfants en voyage dans le monde magique et coloré des Arts : arts plastiques et culinaire, photo, chant, danse, théâtre, musique, création de décors, manga, découverte de la BD, et bien d'autres techniques encore, seront proposées aux artistes en herbe tout au long de la période.

Ces activités artistiques variées seront adaptées aux âges mais pourront être réalisées également sur des temps parfois communs aux petits et aux grands. Et pour les mettre dans l'ambiance, ils pourront assister à un beau spectacle surprise dans le courant des vacances.

Tout au long de cette période, l'intention de l'équipe d'animation sera de développer la capacité des plus petits et des plus grands à découvrir et se découvrir d'incroyables talents mais aussi de pouvoir les exprimer dans la joie et la spontanéité, à l'occasion d'une exposition/spectacle prévue pour clôturer la session. Ils pourront alors exposer leurs réalisations, monter sur scène et se produire devant le public de leurs camarades. Février sera show !

En attendant, deux nouveautés pour les enfants : un meilleur confort pour les moins de 6 ans qui sont désormais accueillis dans les locaux de l'école maternelle pour les services garderie, périscolaire et centre de loisirs.

Et des activités sur les temps méridiens qui se mettent progressivement en place. Depuis la rentrée de Toussaint, Isabelle ouvre la bibliothèque chaque mardi pour un groupe d'enfants. ■

Goûter intergénérationnel

Quel plaisir de retrouver nos générations profiter d'un moment musical et gourmand ! Les enfants du centre de loisirs ont pu faire profiter à nos aînés de quelques chansons de Noël avec leur plus belle voix dans une salle du foyer qui nous donnait un avant-goût de la magie de Noël. Un grand merci à l'équipe d'animation pour cette belle présentation ! ■

Merci Yves et Christian !

Cinq magnifiques citrouilles livrées au centre de loisirs ont permis aux enfants de confectionner les traditionnelles lanternes d'Halloween ainsi qu'une trentaine de pots de délicieuse confiture parfumée. Encore merci à Yves et Christian, les généreux donateurs. ■

Les jeunes prennent la parole

Deux adolescents usagers réguliers du BNS ados, Noémie et Lohann, ont accepté de donner leur avis sur leur espace jeune communal.

C'est bien sûr un lieu d'accueil encadré mais surtout un lieu de vie. Une quinzaine de jeunes peuvent se retrouver dans le temps extrascolaire au sein d'un local comprenant un espace cosy, un espace cuisine et un espace jeux.

C'est un endroit qu'apprécient Lohann et Noémie pour sa bonne ambiance et ses moments de rigolades. Ils s'accordent tous deux à dire que l'on s'y amuse bien, qu'on y retrouve des amis et où il est possible de découvrir de nouvelles activités.

Lohann serait tenté par donner un coup de neuf au local, changer la déco. Il aime qu'on y organise des concours sportifs, des tournois de consoles ou de babyfoot, mais aussi les sorties en groupe et les moments d'échanges lors de rencontres avec les jeunes d'autres communes. Il rejoint Noémie qui aimerait que le lieu soit ouvert plus souvent, qu'il soit plus grand pour accueillir plus de monde ou pour y faire plus de choses.

Noémie aimerait que le lieu séduise davantage de jeunes de la commune pour créer une dynamique, et qu'on y propose plus de séances de cinéma, de sorties aux concerts. L'important c'est de partager des moments, vivre des expériences, faire des activités que nos deux ados n'ont pas l'occasion de découvrir, seuls ou avec leurs parents : De l'accrobranche à la patinoire, du court séjour au grand voyage... Juste pour vivre une vie d'ado bien à eux. ■

Le chiffre 15-20

Entre 15 et 20 jeunes fréquentent l'espace jeune.

Le mot de la directrice de l'école

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes meilleurs voeux pour cette année 2023 ! Qu'elle soit pleine de projets, de réussite, de bonheur et d'espoir. La fin d'année a encore été éprouvante, mais l'approche des fêtes apporte toujours un peu de gaieté au quotidien.

Quelques actions sur le thème de Noël ont été menées dans les classes. Les classes de PS/MS 1 et 2, ainsi que celles de CP/CE1 et de CE1 ont pu assister à la projection d'un film de Noël au cinéma de Saint-Vincent de Tyrosse. Les classes de MS/GS 3 et 4, ont réalisé une fresque sur le thème de Noël et l'ont offerte aux enfants pris en charge par les Assistantes maternelles de l'Association des Pitchouns. Il s'en est suivi un temps d'échange très apprécié de tous. Du côté de l'élémentaire, les plus grands ont offert aux plus petits des lectures d'albums de Noël :

- *les élèves de la classe de CM2 ont lu des contes de Noël aux élèves de GS/CP et de CP/CE1*
- *les élèves de la classe de CE2/CM1 ont fait découvrir des contes de Noël aux élèves de CE1*
- *les élèves de la classe de CM1 ont lu des contes de Noël aux élèves de la classe de CP*

D'autres sorties ont été réalisées sur cette deuxième période. Les classes de cycle 3 (CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2) ont assisté au spectacle Rêv'enScène « SOEURS SANTIAG » et nous avons eu des rencontres USEP.

La nouvelle année s'annonce prometteuse. Pour commencer, les classes de PS/MS 1 et de PS/MS 2 assisteront au spectacle Rêv'EnScène MANO DINO au mois de janvier. D'autres projets sont en prévision dans les mois à venir. Belle année 2023 à tous. ■

La directrice, Audrey Lepouder

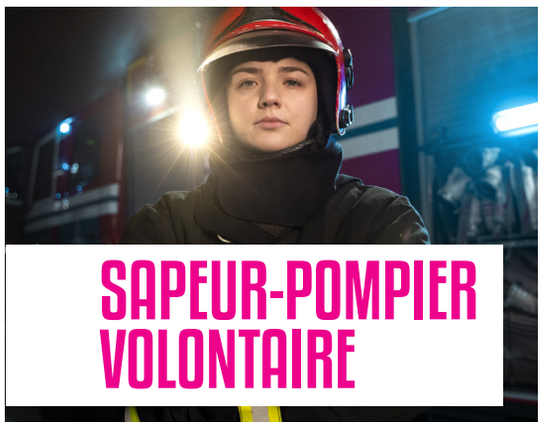

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Vous avez plus de 16 ans et vous êtes généreux, altruiste, avec le goût pour le travail en équipe, l'esprit de cohésion et la solidarité entre camarades.

Vous pouvez devenir sapeur pompier volontaire et participer sur l'ensemble du territoire aux missions de sécurité civile de toute nature confiées principalement aux services d'incendie et de secours (bien, personne, environnement).

Après vérification du respect des conditions d'entrée (âge, aptitudes physiques, conditions civiques, etc.), vous vous engagerez pour une durée de 5 ans renouvelables, pendant lesquels vous serez préalablement formé aux interventions avant d'être indemnisé. ■

https://www.landes.gouv.fr/

VERS UNE MEILLEURE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La commune travaille régulièrement sur l'optimisation des consommations énergétiques relatives aux bâtiments communaux et à l'éclairage public.

Le contexte international ainsi que les difficultés rencontrées dans le parc nucléaire français prouvent qu'il est absolument nécessaire de maîtriser ses consommations énergétiques tant d'un point de vue écologique que d'un point de vue économique.
Cette année la commune s'est offert les services d'un économe des flux affilié à la communauté de communes MACS afin d'aider les services communaux à mieux comprendre les consommations d'énergie et d'y apporter des modifications dans l'objectif de tendre vers une meilleure efficacité énergétique.

	2019	2020	2021
Consommation totale en kWh	641 810	660 757	647 615
Coût énergétique global en €	83 113	95 530	98 439
Consommation par habitant en kWh/hab	174	179	176
Coût par habitant en €/hab	23	26	27

Évolution des consommations énergétiques au sein de la commune

Les travaux menés à l'aide de l'économe des flux ont permis de faire un état des lieux sur les différentes consommations des bâtiments, d'étudier les contrats souscrits pour l'accès à l'électricité et au gaz, de proposer des solutions d'amélioration pour consommer moins d'énergie et optimiser les données contractuelles pour un gain économique.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

L'éclairage public représente 32% de l'électricité consommée sur la commune. Des actions de *relamping* (changement des lampes des candélabres) pour remplacer les éclairages existants avec de l'éclairage LED vont se poursuivre afin que ce type d'éclairage soit généralisé à l'ensemble du village. Lors du conseil municipal de décembre 2022, il a également été décidé d'éteindre l'éclairage public sur la quasi-totalité du village de 23h à 6h du matin. Vous avez pu constater que nous avions cette année déployé moins d'éclairage pour les festivités de fin d'année en privilégiant des luminaires à LED afin de limiter le coût énergétique.
En ce qui concerne la répartition par bâtiment communal (voir graphique de la page suivante) on peut constater sans grande surprise que dans l'absolu c'est le groupe scolaire qui consomme le plus d'énergie. Cependant si nous rapportons cette consommation à la surface, ce bâtiment n'est pas le plus énergivore de la commune. En effet, le foyer rural qui possède un ratio de 120kWh/m²/an est le bâtiment qui consomme le plus d'énergie principalement dû à une mauvaise régulation de la chaufferie à gaz. Des travaux sont en cours pour optimiser cette régulation sans perdre de niveau de confort que ce soit dans la salle ou dans les bureaux administratifs.
Des travaux ont aussi été menés au niveau du groupe scolaire notamment sur le système de chauffage car l'installation, bien que très récente, n'apportait pas le niveau de confort attendu dans les salles de classe malgré une forte consommation énergétique. D'autres anomalies ont également été constatées en

ce qui concerne les détecteurs de présence pilotant certains éclairages qui dysfonctionnent.
D'autres travaux consistant à mettre en place des horloges numériques permettant de couper automatiquement les convecteurs électriques sur un certain intervalle horaire sont également à l'étude et devraient être mis en place en 2023. Des changements de menuiseries sur le bâtiment de l'accueil périscolaire et de la bibliothèque devraient aussi contribuer à une meilleure efficacité énergétique de ces bâtiments.
La commune a également reçu une délégation de MACS dont l'objectif est d'accompagner les municipalités pour y installer des panneaux solaires sur les bâtiments publics où en aménageant des parkings ou terrains de sport afin d'y implanter un système photovoltaïque. Les coûts des travaux varient énormément selon les structures susceptibles de supporter les panneaux. Par exemple, certaines toitures permettent d'accueillir des panneaux alors que d'autres implantations vont nécessiter des travaux afin d'assurer la solidité de l'ouvrage.
L'installation de systèmes photovoltaïques est à l'heure actuelle à l'état d'étude mais pourrait être une piste intéressante pour atteindre les objectifs annoncés par le décret tertiaire.
Si la tendance à l'élévation des coûts de l'énergie se poursuit, les dépenses énergétiques devraient doubler sur la prochaine année. Ce surcoût pourra être assumé par la commune mais il est absolument nécessaire de poursuivre les travaux et les études engagés en 2022. ■

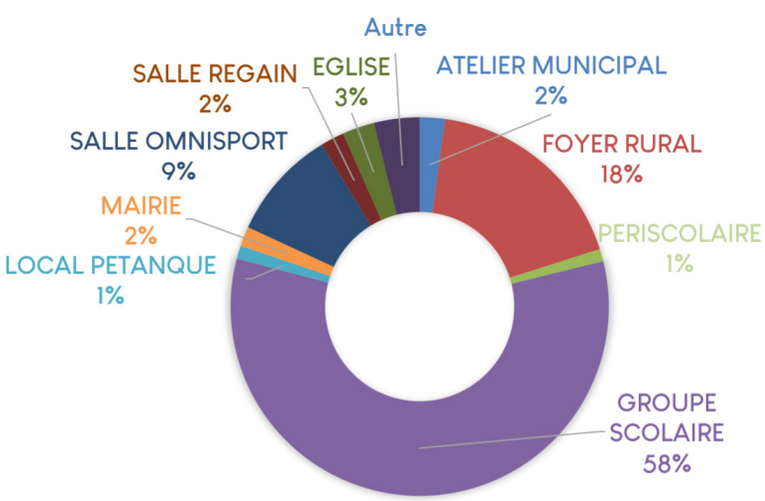

Répartition des consommations énergétiques par bâtiment

DÉCRET TERTIAIRE

L'objectif principal du décret tertiaire est d'améliorer la performance du parc tertiaire des entreprises et bâtiments publics.
La commune est concernée par le Décret Tertiaire (bâtiments représentant une surface supérieure à 1 000 m²) sur :
▶ *la zone sports* car les terrains de pétanque et de tennis, le Mur à gauche, la pelote et le plateau multisport font partie d'une même unité foncière.
▶ *le groupe scolaire.*
La zone sport, compte tenu de sa large surface n'est presque pas concernée par les objectifs de réduction énergétique du décret. En revanche, l'école va devoir réduire sa consommation d'énergie d'environ 20% d'ici 2030. ■

2021

98 439 €
Coût énergétique

176 kWh
Consommation par habitant

27 €
Coût par habitant

LE PORTRAIT

UMA SCHEVENELS

Sélection Équipe de France de Skate

Notre village héberge des graines de champions. C'est le cas d'Uma Schevenels, 12 ans, aujourd'hui sélectionnée avec l'Équipe de France de Skate Junior. Baignant dans le milieu de la glisse dès son plus jeune âge avec sa famille, Uma confirme aujourd'hui son statut d'espoir du Skate français. Elle fait ses débuts dans son jardin sur une mini rampe faite maison à 8 ans. Signe du destin, elle apprend avec enthousiasme la construction d'un bowl juste devant chez elle. Sans tarder, elle y fait ses premiers drops avec ses amis avant de rejoindre le club de Capbreton. Pendant un an Uma pratiquera le Bowl avant de se spécialiser dans le Street, discipline plus ouverte qui lui permettra d'exprimer toute sa créativité. Elle se lance dans le grand bain à Biarritz pour sa première compétition de Street. Adrénaline et stress sont au rendez-vous mais ne découragent pas Uma qui fait preuve de courage et d'abnégation. Repérée par la Fédération Française de Skate pendant les régionales, Uma est convoquée pour une détection à Calais. Elle y rejoint une quarantaine de riders talentueux en bord de mer et confirme les attentes placées sur elle en terminant 1ère en Street. Entourée par sa mère et son coach Gaëtan, Uma découvre le rythme et la discipline d'une sélection nationale : préparation physique et mentale, hygiène de vie, alimentation,... Plusieurs voyages viendront nourrir sa soif de liberté et d'inconnu montrant son désir des sommets. Sollicitée de toute part, Uma ne perd pas de vue son premier objectif : le plaisir de pratiquer sa passion pour cette discipline spectaculaire qui sera présente aux JO 2024 de Paris. ■

INVITATION

Une Nouvelle Année,
Une Nouvelle Page,
Un Nouveau Chapitre

LES VŒUX DU MAIRE ET
DE LA MUNICIPALITÉ

PARTAGEONS CE NOUVEAU
DÉPART ENSEMBLE

dimanche 8 janvier 12h
salle du Foyer Rural

COMMUNE DE BÉNESSE-MAREMNE